



La commune de Laurabuc
s'étend
entre les premières
collines du vent
et les plaines du
Lauragais



LE MOT DU MAIRE

Je voudrais tout d'abord remercier le Conseil Municipal et les électeurs pour leur confiance. Remercier l'ensemble des habitants de Laurabuc qui se sont déplacés aussi nombreux pour voter pendant cette période si particulière qui je l'espère sera unique et ne sera qu'une parenthèse dans quelques temps. Vous avez voté à une large majorité la liste entière pour gérer notre commune. C'est pour nous élus, un socle de confiance, de responsabilité, important.

Je tiens également à remercier l'ensemble de mes conseillers élus qui par leur vote viennent de me témoigner leur confiance, en m'élisant pour la première fois en qualité de maire. Je mesure à la fois, l'honneur qu'il m'est fait, mais également son importance et la responsabilité qui m'incombe pour l'avenir de notre village, pour ce nouveau mandat.

Merci encore à toutes et à tous pour votre soutien. Nous répondrons au quotidien aux attentes des Laurabuciennes et Laurabuciens et mettrons notre énergie et toute notre détermination pour mener à bien les projets indispensables aux besoins de chacun, suivant notre orientation première et notre unique objectif « L'intérêt général » poursuivant ainsi les actions entreprises par l'ancienne municipalité.

Le Conseil Municipal est déjà à l'œuvre, nous avons organisé différentes réunions et sommes sur le terrain. La première action de la nouvelle équipe est une action humanitaire.

De cette période si particulière est née une chaîne de solidarité. Nous avons vu des personnes s'organiser, s'entraider alors qu'auparavant elles ne se connaissaient même pas. En effet, l'une des premières actions menées de façon remarquable a été la distribution de plus de 800 masques. Je remercie très chaleureusement, au nom de tout le Conseil Municipal, nos couturières bénévoles Laurabuciennes Nadine BAYLE, sa nièce Anaïs et Aurélie KOWAL pour leur engagement et leur généreuse participation à la réalisation de ces masques. Je souligne et remercie notre multiservice Ô Petit Buc qui a joué son rôle de relais et a permis aux bonnes volontés de se réunir et de créer le lien entre les habitants. Nous avons également pris un contact régulier avec les personnes de + de 65 ans afin de prendre des nouvelles et les éventuels besoins.

Nous remercions les habitants de Laurabuc de nous avoir manifesté leur reconnaissance lors de cette mission de service public. En effet, c'est à l'occasion de cette distribution que l'on s'est vu remercier par des mots de soutien, un merci, un sourire... accompagné de gestes de bienveillance.

La solidarité est une réalité aux multiples visages et vous en êtes tous l'incarnation vivante.

Bon courage et encore merci à tous.

Vive LAURABUC !

Cédric LEMOINE Maire de LAUARABUC

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL ET ELECTION DU MAIRE

Pour respecter les règles de distanciation physique, le nouveau conseil municipal s'est réuni mercredi 27 mai à 18h, dans la salle de la mairie et la première décision de l'assemblée fut de voter le huis clos. Après avoir fait l'appel des conseillers, le maire sortant, Omar Ait Mouh les a installés dans leurs fonctions et a laissé la présidence de la réunion à M. J.P. Placade, doyen des conseillers pour l'élection du maire. M Cédric Lemoine a été élu à l'unanimité au premier tour et c'est le maire sortant qui lui a remis l'écharpe distinctive. Avant de poursuivre l'ordre du jour, M. Lemoine a tenu à faire la déclaration suivante: "Je tiens à remercier les électeurs de s'être déplacés aussi nombreux pour voter pendant cette période si particulière qui je l'espère sera unique et ne sera qu'un souvenir dans quelques temps. Vous avez voté à une large majorité liste entière et je vous en remercie car nous sommes une équipe et nous fonctionnons en équipe...."

Ensuite, M. Lemoine a proposé au conseil de créer 2 postes d'adjoints pour lesquels M. Aït Mouh et M. Jurado ont été élus, respectivement 1er et 2ème adjoints à l'unanimité. Puis la secrétaire de mairie a lu la Charte de l'élu local aux conseillers. Enfin M. le maire a annoncé la liste des membres composant chacune des huit commissions municipales: développement durable, vie solidaire et citoyenne, communication et développement numérique, plan d'urbanisme, commission d'urbanisme, appel d'offres, culture et représentation des écarts.



TRAVAIL DU CONSEIL MUNICIPAL

Au niveau organisation, différentes commissions ont été créées pour travailler avec méthode sur différents sujets et gagner en efficacité.

Il est important de s'organiser pour que notre commune vive, évolue et s'adapte aux différentes évolutions. En tant qu'élu, indépendamment des fonctions de chacun exercées, nous devons rester très proches des Laurabuciennes et Laurabuciens, toujours dans la bienveillance.

Nous sommes en pleine période de déconfinement, période délicate où la réussite de celle-ci est la responsabilité de tous.

En tant que maire, Cédric LEMOINE est membre et président de toutes les commissions municipales. Il représente la commune dans plusieurs instances, notamment la communauté de communes, le syndicat Audois des énergies, etc.



Omar AIT MOUH

1er Adjoint chargé de la communication et de l'urbanisme.
Membre des commissions :

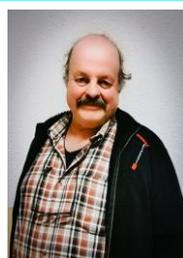
- Dévp. durable, travaux et finances
- Communication
- PLU
- Urbanisme
- Syndicat départemental de l'énergie



Olivier JURADO

2eme Adjoint chargé des travaux et du personnel.
Membre des commissions :

- Dévp. durable, travaux et finances
- VIE CITOYENNE
- PLU
- Urbanisme



Michel COURTESOLE

Membre des commissions :

- PLU
- VIE CITOYENNE
- Délégué à la défense
- Représentation des écarts
- Contrôle des listes électorales
- Commission d'appel d'offres



Sylvie COURTHIEU

Membre des commissions :

- Animation culturelle
- PLU
- VIE CITOYENNE



Anne - Laurence FRULLINI

Membre des commissions :

- Communication
- PLU
- VIE CITOYENNE



Marie-France LOISEL

Membre des commissions :

- Dévp. durable, travaux et finances
- PLU
- VIE CITOYENNE
- Évaluation des charges transférées.
- Commission d'appel d'offres
- Animation culturelle



Jean-Pierre PLANCADE

Membre des commissions :

- Dévp. durable, travaux et finances
- Communication
- PLU
- Commission d'appel d'offres.
- Délégué « tempête ENEDIS »



Aude SALVAT-LÔ

Membre des commissions :

- Dévp. durable, travaux et finances
- PLU
- Représentation des écarts
- Commission d'appel d'offres .
- Délégué auprès du regroupement pédagogique de Villasavary



Sylvie THUBIÈRES

Membre des commissions :

- Animation culturelle
- PLU
- VIE CITOYENNE



Bernard VIE

Membre des commissions :

- Dévp. durable, travaux et finances
- PLU
- VIE CITOYENNE
- Évaluation des charges transférées.

ACCUEIL DES ENFANTS AU CENTRE DE LOISIRS BESPLAS

Votre enfant est susceptible de fréquenter l'accueil de loisirs de Besplas pendant les vacances d'été 2020. Compte tenu de la situation exceptionnelle que nous vivons et afin d'être en conformité avec les protocoles sanitaires en vigueur, les modalités d'accueil sont modifiées.

La capacité du nombre d'enfants est réduite et la priorité est donnée aux enfants dont les deux parents sont en activité professionnelle. Si ce n'est pas votre cas, vous pouvez quand même inscrire vos enfants mais vous ne serez pas prioritaire.

Si vous êtes concernés, il est impératif que vous preniez rapidement contact avec les services de la CCPLM. L'ALSH accueille les enfants dès lors qu'ils sont en âge d'être scolarisés en petite section de maternelle au 1er septembre 2020 et jusqu'à l'âge de 17 ans.

L'inscription doit se faire le jeudi avant 10h maximum pour la semaine suivante, uniquement par mail à besplas@ccplm.fr.

Les plannings d'activité sont en cours d'élaboration en fonction des contraintes sanitaires et dans le respect des geste barrières.



Le bus passera à 8h35 le matin et à 17h40 le soir à l'arrêt D218 / D116 (Arrêt de bus du Calvaire).

Pour tout renseignement prenez contact avec les services :

CCPLM - 62 rue Bonrepos - 11150 BRAM
Tél. 04.68.76.69.40

Accueil du public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 / Après-midi sur rendez vous.
contact@ccplm.fr

Soucieux d'apporter un soutien à toutes les familles Laurabuciennes, au nom du Conseil Municipal, j'espère que ce service vous donnera entière satisfaction.

Cédric LEMOINE
Maire de LAUARABUC

TAUX DES TAXES MUNICIPALES

Dans sa réunion du 11 Juin, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter la part municipale du taux des taxes foncières sur les propriétés bâties et le taux des taxes sur les propriétés non bâties. Pour rappel ces taux sont **inchangés** depuis 18 ans.

DEBROUSSAILLEMENT ou DEBROUSSAILLAGE

L'obligation de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé s'applique aux propriétaires de terrains .

Cette opération doit être réalisée :

- sur une profondeur de **50 mètres** autour de votre habitation (100 mètres sur arrêté du maire),
- le long des voies d'accès à votre terrain (route, sentier, chemin privatif) sur une profondeur fixée par le préfet dans une limite maximale de **10 mètres** de part et d'autre de la voie.



Si un terrain voisin se trouve dans votre périmètre de débroussaillage, le propriétaire ne peut pas s'opposer à ce que vous y procédiez, à vos frais, sur sa propriété. Il peut aussi réaliser lui-même les travaux. S'il refuse l'accès à sa propriété, les opérations de débroussaillage sont à sa charge.

PIGEONS NUISIBLES

Considérant la prolifération des pigeons Touriers échappant à tout contrôle ;

Considérant les dégâts occasionnés aux bâtiments publics et privés ainsi qu'aux cultures par les animaux concernés ;

Considérant le risque sanitaire induit par les déjections et les salissures occasionnées aux biens publics et privés (bâtiments, mobilier urbain, voitures, etc.) ;

Considérant les nuisances sonores subies par les riverains proches des lieux de pose et de nidification ;

Considérant la demande formulée le 2 juin 2020 par Gérard MAUREL, président de la société communale de chasse de Laurabuc ;

Le maire de Laurabuc, Cédric LEMOINE, a pris un arrêté pour préconiser des mesures contre la prolifération des pigeons Touriers sur la commune :

- Sur l'ensemble du territoire de la commune, il est interdit de nourrir les pigeons vivants à l'état sauvage.

- Il est recommandé de fermer tous les trous susceptibles de servir de niches aux pigeons.

Un programme permanent de lutte est mis en place en collaboration avec la société communale de chasse.



CONGES D'ETE

Le secrétariat de la mairie sera fermé du 24 août au 13 septembre 2020 inclus.

L'agence postale sera fermée du 10 août au 23 août inclus.



MAIRIE

04.68.23.15.11

Email . mairie.laurabuc@orange.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi, mardi et mercredi : 14 h / 16 h

PERMANENCE DES ELUS

Mercredi : 14 h à 17 h sur rendez vous

AGENCE POSTALE

Lundi, mardi et jeudi : 13 h / 17 h

Mercredi : 8 h / 12 h

Vendredi : 13 h / 16 h

Heure limite de dépôt de courrier/colis :

Lundi au Vendredi : 13h00

Pour plus de renseignements et pour la réservation de la salle polyvalente: 07.87.90.79.28

Mél : apclaurabuc@gmail.com

BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE

Mercredi : 17 h / 18 h

Samedi : 11 h / 12 h

RAMASSAGE SCOLAIRE

CASTELNAUDARY 7 h à l'entrée du village

BRAM 8 h à l'entrée du village

VILLASAVARY 8 h au village.

COLLECTE ORDURES MENAGÈRES

Les emballages non recyclables sont à déposer dans les containers à couvercles noirs.

Les emballages recyclables sont à déposer dans les containers à couvercles jaunes.

Le verre est à déposer dans les collecteurs à l'entrée du village, face à l'église et route d'En Barbil.

ESPACE ECOLOGIQUE 04.68.23.57.95

Encombrants, électroménager, gros cartons, huile...

Chemin du Président - Castelnaudary

Du lundi au samedi : 8h / 12h - 14h / 17h

VIE ASSOCIATIVE

Société de CHASSE

M. Gérard MAUREL 04.68.23.43.01

COMITE DES FETES

Mme Marie-France LOISEL 06.22.12.55.58

FJEP/ Belotte

Mme Aude SALVAT-LO 04.68.94.06.28

GYRLY GYM

Mme ZUERAS, Mme HAMDY 04.68.23.52.02

LES AMIS DU PARC DE LA MATARELLE

M. DAGUZAN 06.29.26.37.58

SAUVEGARDE DU CALVAIRE

M. Jeannel Y TÔT NAI 06.56.87.65.20

SOLEIL INTERIEUR ALAYA

Mme Sylvie COURTHIEU 06.82.03.78.00

YOGA

Mme Isabelle ROISSARD 06.49.60.54.77

COMMERCES

MULTISERVICE 04.68.23.87.70

"L'INSTANT PAUSE - Ô PETIT BUC "

Pain, viennoiseries, épicerie, boissons chaudes et fraîches, pizzas maison, plats à emporter, produits frais...
Internet à disposition, photocopies, gaz, point Mondial Relay ...

"YO'SECOURS" 06.51.32.24.57

Service mécanique à domicile avec camion atelier -
Entretien et réparations véhicules toutes marques.

« CHEZ ÉMILIE » Jeudi fin de matinée, rue de la Poste :
Charcuterie, viandes.

NUMÉROS UTILES

POMPIERS 18

GENDARMERIE 17

SAMU 15